

infos

www.ville-rieumes.fr



Rieumes

Septembre 2010

n°5

- 2 Edito
- 3 Action sociale
- 5 Culture
- 6 Sport
- 7 Urbanisme
- 8 Associations
- 9 Brèves
- 10 Finances
- 11 SIVOM de la Bure
- 12 Hommage

sommaire



« journal municipal »

Mairie de Rieumes
1, place d'Armes
tél. 05 61 91 80 25
mairie.rieumes@wanadoo.fr

Rieumes info
tél. 05 62 23 86 77



Christiane Maury
Maire

Mes chers amis

Déjà la rentrée est derrière nous, rentrée des classes, rentrée des élus, rentrée des associations, reprise du travail pour le plus grand nombre.

Comme vous le savez, notre commune accueille près de 1100 élèves cette année, avec quatorze classes à l'école élémentaire, sept classes à l'école maternelle, quatorze classes au collège, et sept classes au LEP rural le Savès. **Je souhaite une très bonne année scolaire à ces élèves et à leurs professeurs**, mais aussi à tous les jeunes de notre commune et de notre canton qu'ils soient lycéens, étudiants ou en formation.

La fête locale a été un moment fort de la vie de notre village en ce début septembre. Le feu d'artifice et les orchestres choisis ont attiré une foule nourrie, 120 coureurs ont participé à la course cycliste dont le rythme a été soutenu, l'Orchestre d'Harmonie a donné un beau concert sous la Halle aux Marchands, et le concours de pétanque a réuni 46 triplettes. Quant au SCR, il n'a pas faibli devant l'US Canton de ST LYS, de plus le cassoulet servi après le match était succulent... Chacun a donc pu à un niveau ou à un autre s'inscrire dans le programme des festivités, autour de plaisirs partagés, merci à tous les organisateurs en espérant que le commerce local aura été dopé par ces quatre jours de fête.

Le mois de septembre est aussi la rentrée des élus de la commune, du canton, de la communauté de communes, même si à Rieumes certains élus n'ont pas eu cette année beaucoup de vacances. Ils ont suivi les dossiers et je les en remercie tout particulièrement puisque depuis le début de l'été :

- **La tranche d'assainissement collectif du Houns de la Costo et de la Fontagnères** a été terminée et réceptionnée.

- **Un nouveau marché de travaux de pool routier** a été lancé début juillet. Les travaux devraient commencer prochainement et concerner entre autres la rue du

19 mars 1962, la rue St Roch, le chemin des Vignes, la Place aux Marchands et la rue du Dr Mulé.

- Les travaux d'**enfouissement des réseaux** sont en cours de réalisation sur la place du Marché à la Volaille et le Boulevard de Verdun.

- Les travaux de **construction du columbarium** dans la partie nouvelle du cimetière devraient débuter rapidement dès que le mur extérieur du cimetière sera consolidé.

- **Le toit de la chapelle de l'Ormette** qui menaçait ruine a été réparé dans l'urgence et les travaux ont été réceptionnés au mois de juillet.

- **Les rapports des cabinets d'études** et tous les plans concernant la médiathèque, la Halle aux Marchands et la Perception sont en cours de rédaction finale et devraient nous parvenir incessamment, avant les prises de décisions qui s'imposent.

- Les travaux de **signalétique** programmés ont aussi été réalisés, et quelques panneaux de stop ont fleuri dans notre village.

- Les travaux de **relevage de l'orgue de l'église St Gilles** sont terminés et leur réception aura lieu le 7 octobre.

Outre les travaux en cours, le premier semestre 2010 a vu entre autres **l'inauguration des locaux des restos du cœur, la construction du jardin d'enfants et de l'aire multi-jeux sur l'Espace Patrick BUA, la restauration de la bascule, et les travaux sur l'immeuble des Prunus.**

Au **SIVOM de la Bure** des décisions importantes ont été prises également courant juillet et août, concernant les écoles et l'accueil périscolaire. Ainsi le projet d'extension de l'école élémentaire avance et prend forme. A la rentrée prochaine les préfabriqués vétustes devraient enfin être remplacés par huit **salles de classe neuves**. A la **MJC** les moyens nécessaires à l'accueil périscolaire malgré la baisse des aides de la CAF seront mis en place. Il est important que les enfants qui passent de longues journées à l'école puissent bénéficier d'un encadrement et d'un accueil de qualité.

A la communauté de communes **l'Office du tourisme** doit également ouvrir ses portes ce mois-ci.

Le tissu associatif Rieumois est comme chacun le sait riche de quelques 68 associations qui sont toutes sur le pont puisque pour elles aussi le mois de septembre est celui de la reprise. Toutes ces associations ont un rôle social majeur à jouer. La fête des associations est l'occasion de les faire mieux connaître tout en découvrant le large panel d'actions et d'activités proposées.

Le travail des agents communaux au soutien de toutes ces manifestations sur le plan logistique et administratif mérite notre reconnaissance, et je tiens à les en remercier.

A la résidence **Les Lauriers** place du Foirail notre action continue et le nombre de résidents a quasiment doublé depuis que nous pouvons à nouveau accueillir des locataires, une seule chambre restant disponible. **C'est bien la preuve que ce lieu d'accueil accessible aux personnes âgées non dépendantes est une véritable solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'EHPAD, et qu'il demeure fort apprécié des Rieumois.**

Nous avons œuvré en direction du monde associatif pour renforcer son rôle en matière d'action caritative, en mettant à disposition de l'entraide paroissiale des locaux supplémentaires pour le stockage de vêtements pour les plus démunis, et en créant le 23ème centre des restos du cœur à RIEUMES, nous entendons **développer nos interventions en faveur des personnes en situation de handicap**, notamment celles résidant dans les CAT (Centres d'aide par le travail) de notre commune, qui nous proposent du travail pour les faire vivre, et auxquelles nous nous devons de répondre. Nous comptons aussi continuer notre action en direction des personnes âgées, en continuant à nous battre pour la pérennisation du foyer logement Les Lauriers en tant qu'établissement capable d'accueillir des personnes âgées non dépendantes bénéficiant comme par le passé de l'aide médico-sociale suspendue à ce jour.

Nous remercions tous ceux qui se joignent à nos initiatives solidaires afin de ne laisser personne sur le bord du chemin. Pour les élus de notre canton ou de la communauté de communes du SAVES en effet la solidarité n'est pas un mot gadget, il est le moteur de notre action contre toute politique sociale régressive.

Toutes nos actions nécessitent bien évidemment **un engagement et une volonté de faire**, et parfois beaucoup de temps et d'énergie... mais notre détermination et notre enthousiasme restent intacts face à l'adversité, et l'équipe qui m'entoure, fidèle à ses engagements, ne ménage pas sa peine pour maintenir le cap de nos promesses de campagne, malgré les incertitudes de demain...

Vous trouverez le détail de l'ensemble de nos projets et des moyens mis à leur réalisation dans les pages de ce journal dont je vous souhaite une excellente lecture. ■

Bien à vous.

Christiane MAURY



Foyer Logement « Les Lauriers »

A compter du 1er avril 2010 le foyer logement « Les Lauriers » est devenu la résidence communale « Les Lauriers » Cette nouvelle résidence sort du cadre médico-social.

Les résidents peuvent rester dans les murs tout en bénéficiant de l'APA et de l'APL, mais l'aide sociale n'est plus octroyée aux (trois) résidents qui en bénéficiaient jusqu'au 31 mars.

Ils deviennent de simples locataires de la commune et peuvent bénéficier sur place des services du foyer-restaurant qui a été créé en 1977 (et qui est une entité distincte du foyer logement).

Les loyers sont désormais versés par la commune et non plus par le CCAS à la SA HLM les Chalets, comme prévu dans le bail emphytéotique qui lie la commune et cette société.

Le foyer-restaurant est ouvert à toutes personnes du 3ème âge du canton à partir de 60 ans. Le coût des repas est de 8 € le midi et 5,70 € le soir. Les tickets repas sont vendus à la mairie (05 61 91 80 25) et encaissés par le CCAS.

Le Conseil Général a communiqué par arrêté **le montant de l'aide médico-sociale pour 2010** attribuée aux personnes âgées à revenus modestes qui prennent leurs repas au foyer restaurant. Cette aide, soumise à plafond de ressources, est de 4,69 € par jour et elle est limitée à 20 jours par mois.

Les personnes âgées prenant leurs repas au foyer restaurant de Rieumes peuvent en faire la demande.

Le CCAS et la commune continuent l'action devant le Tribunal administratif de TOULOUSE pour le **maintien du Foyer Logement en tant qu'établissement médico-social.**

Au 31/03/2010 il y avait 9 résidents au foyer logement. Au 1er septembre 2010, il y a 16 résidents à la résidence les Lauriers. Il ne reste qu'une chambre disponible.

Cela prouve bien la nécessité du maintien d'une telle structure à coût modéré (1030 € par mois) accessible aux personnes âgées du canton non dépendantes.

A ce jour **plus de 780 signatures** ont été recueillies en faveur de ce maintien, émanant de particuliers mais aussi d'élus de communes du canton. **La campagne de signatures n'étant pas terminée, chacun peut encore apporter son soutien au conseil municipal** en venant **signer à la mairie** ou en **adressant un courrier** ainsi rédigé :

Je, soussigné, nom, prénom
Demeurant à : adresse complète
Soutiens la lutte conduite par le conseil municipal de
Rieumes pour le maintien du foyer Logement « Les Lauriers »
Date et signature :

Jardins familiaux

Seulement 2 demandes sont parvenues en mairie suite au sondage effectué.
Une nouvelle annonce a paru dans la Dépêche du midi.



Il faut un minimum de 15 demandes

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie aux heures de bureau (05 61 91 80 25).

pour que le projet puisse être étudié.

Le samedi 24 avril 2010 nous avons fêté nos deux centenaires Rieumoises, Madame Margueritte Dario et Madame Joséphine Vidal, qui ont plusieurs points communs : une maison au centre bourg, une bonne tonicité, une excellente mémoire, et surtout un fort attachement à notre village, à ses allées, à ses platanes, et aux souvenirs qu'ils renferment. Elles ont exprimé leur fierté d'être Rieumoises, et se sont félicitées mutuellement de leur longévité.

Lors de cette après-midi festive et très conviviale, autour de fleurs et gâteaux partagés avec les invités à la fête, Mme le Maire leur a remis la médaille d'Honneur de la ville de Rieumes.



Fête des centenaires

Conférence santé

Madame COSTANZO, assistante sociale de la MSA, en partenariat avec la commission sociale de la commune, va organiser le 27 septembre pour les plus de 60 ans, une conférence santé en direction des personnes du 3ème âge, dont l'objectif est de mieux vivre et de « préserver son capital santé ».

Plusieurs thèmes seront abordés. Ex : mémoire, hygiène alimentaire, etc., qui feront l'objet d'ateliers.

Cette action se déroulera sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sur inscription des personnes intéressées. La réunion de présentation du programme se tiendra à la salle Denis Paunéro le lundi 27 septembre à 14h.

Lors des mariages de la fille de Mme et Mr CASSAGNERES et du fils de Mme et Mr SIROT, il a été fait deux dons volontaires de 50€ au CCAS.

Le cirque Zavatta a également fait un don de 30€ et la Banque Populaire Occitane un don de 300 € lors de l'inauguration de sa nouvelle agence.

Mme la Présidente et les membres du CCAS remercient les généreux donateurs.

Vous y trouverez les informations relatives aux services et à la vie de la commune.

N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos souhaits.



CCAS

Une réunion de la commission sociale s'est tenue à la Communauté de Communes du SAVES le 20 mai à 14h30, avec intervention de Mr Guy LAURENT, Président Départemental des CCAS.

www.ville-rieumes.fr

Pour les internautes la Mairie dispose d'un site depuis quelques années, avec depuis début 2010, un nouveau graphisme et mise page.

Logements sociaux

Le questionnaire anonyme que nous avons distribué concernant l'étude de besoins en logements sur Rieumes a recueilli une centaine de réponses, dont l'analyse montre que 70 % des sondés se trouvent satisfaits de leur condition, que 15 % d'entre eux désirent acquérir une ancienne ferme à restaurer au milieu des champs, que 5 % d'entre eux désirent repartir vers la grande

ville, que 5% d'entre eux désirent faire aménager leur maison en centre bourg à l'aide d'aides, et que 5 % d'entre eux trouvent leur loyer trop élevé.

Dans le cadre du PLH, Plan Local de l'Habitat, une étude des besoins est réalisée à une autre échelle par la Communauté de communes du SAVES.

CCIAS



Sara Gouzy et les choristes

En cette période estivale le pari était osé, mais le concert organisé par la mairie en partenariat avec «Musiques en Vallées » en l'église Saint-Gilles fut une incontestable réussite.

En première partie Lana Goussarenko, native de Biélorussie et chef de chœur de la chorale de la Bure, a fait découvrir au public le cymbalum, dont elle a pincé ou frappé les cordes sur un répertoire varié d'œuvres classiques, Ave Maria de Gounod, Bach, et traditionnelles des Pays de l'Est, révélant au public ses indéniables talents de virtuose. Le point d'orgue étant au final son interprétation vocale remarquable de «Czardas» de Monti Vittorio.

Les choristes de l'ensemble vocal de la Bure et de la chorale de Venerque ont interprété avec brio quelques morceaux d'un répertoire varié.

La toute jeune Sara Gouzy, artiste lyrique, dont le berceau familial est à Rieumes, a couvert la deuxième partie du programme.

Sa jeunesse, sa fraîcheur, son naturel, et surtout sa voix, ont fait vibrer l'auditoire. Accompagnée au piano par la brillante Laura Révil, elle a débuté son concert par quelques «lieder» de Strauss, suivis d'extraits du répertoire de Mozart, pour terminer sur une sublime interprétation de « Manon » de Massenet, applaudie par un public debout subjugué par son immense talent de soprano. Un talent déjà largement reconnu puisqu'à 19 ans elle va intégrer le prestigieux conservatoire de Berlin. Pour le final, choristes, musiciens et artistes lyriques ont divinement interprété un extrait de l'opéra «Rinaldo» de Haendel. Mme le Maire a dit combien elle était émue et fière de la tenue d'un concert d'une telle qualité dans l'église de Rieumes, dans le cadre d'un partenariat de qualité avec M Cubaynes pour Musiques en Vallées. Elle a chaleureusement remercié musiciens, choristes et artistes, mais aussi les organisateurs et surtout le public venu très nombreux, un public qui ce jour là est longtemps resté dans l'église comme s'il ne se résignait pas à la quitter ...

Claude Estournès et Roland Maymat

Médiathèque

les livres et les ordinateurs ont déménagé à l'Hôtel du Midi....

Suite à la fermeture de la médiathèque municipale pour raisons d'insécurité, et dans l'attente des conclusions du bureau d'études qui doit définir la nature des travaux obligatoires de consolidation à réaliser dans ce bâtiment avant sa réouverture, dont nous devrions connaître bientôt l'importance, la durée, et aussi le coût, le premier étage de l'Hôtel du Midi, 3 place d'Armes, a été aménagé pour assurer le service. Le numéro de téléphone est inchangé (05 61 91 16 09).

Vue des fissures dans les cloisons du 1er étage....

Les adhérents peuvent donc venir rendre leurs livres ou en choisir de nouveaux à cette nouvelle adresse, face à la mairie, aux heures d'ouverture habituelles ; cependant les locaux ne peuvent accueillir plus de quinze personnes à la fois, ce qui limite la fréquentation des groupes scolaires. Pour les expositions de peinture, les

murs sont équipés pour recevoir des toiles, pour toutes autres expositions il sera nécessaire de trouver d'autres locaux disponibles au moment. Les rapports des bureaux de contrôles ont mis en évidence les désordres structurels de l'immeuble, et nous avons donc été obligés de mandater des bureaux d'études dont les rapports devraient nous parvenir rapidement. A la lecture de ces rapports des décisions seront prises afin de permettre aux utilisateurs de continuer à bénéficier de cet important service de lecture publique dans de meilleures conditions.

Soit les travaux ne dureront pas trop longtemps et nous attendrons dans les conditions actuelles, soit ils seront longs et importants, et dans ce cas nous envisagerons de louer un local plus important. Nous regrettons le désagrément occasionné aux associations qui tenaient habituellement leurs réunions dans la salle de l'Hôtel du midi, et qui sont systématiquement dirigées vers

d'autres lieux, tout en les remerciant de leur compréhension. Nous espérons que chacun comprendra que nous ne pouvions faire autrement que de fermer la médiathèque en raison du risque d'effondrement des plafonds et du nombre important d'utilisateurs des lieux (outre les agents municipaux qui y travaillent) dont les plus nombreux au même moment sont les enfants des écoles.

Affaire à suivre...

Christiane MAURY



Festival Occitania 2010

Dans le cadre du Festival Occitania 2010, la Mairie de Rieumes, en partenariat avec l'Institut d'Etudes Occitanes et Musiques en Vallées, organise un concert dans l'église de Rieumes.

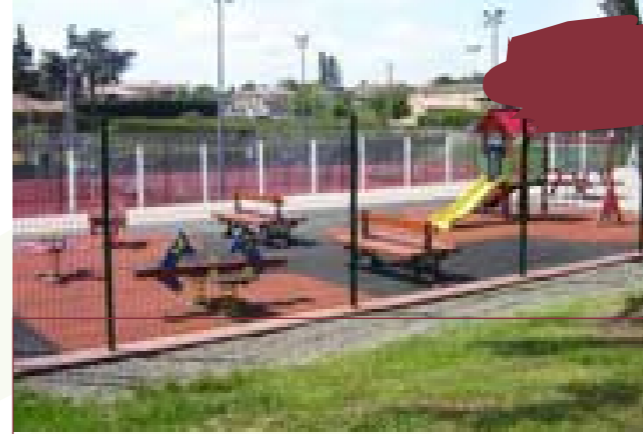
le dimanche 17 Octobre 2010 à 18 h

Nommé d'après le vent chaud qui passe au-dessus des Pyrénées et accompagne les transhumances, ce groupe fait vivre le répertoire de chant polyphonique traditionnel pyrénéen, hérité des bergers transhumants et des paysans. Des poésies chantées anciennes ou toutes récentes, qui expriment à la fois la passion amoureuse, la fête et les aspirations de la jeunesse gasconne. **Un vrai moment de partage !**

Claude ESTOURNES



A l'affiche du jour le groupe polyphonique pyrénéen **Balaguèra**



Aire de jeux multi sports, jardin d'enfants

C'est Le 22 mai dernier qu'a été inauguré l'espace « Patrick Bua », situé entre la piscine municipale et les courts du tennis club Rieumoises, en hommage à l'adjoint à l'urbanisme décédé en novembre dernier à l'âge de 45 ans, et à l'homme qu'il a été, un homme d'action et de terrain qui avait à cœur d'œuvrer au service de ses concitoyens et de l'intérêt général pour le développement de notre commune.

Lors de l'inauguration, Mme le Maire a coupé le ruban tenu par les deux filles de Patrick BUA



Antoine MANERA et René HUET

Constitué d'un jardin d'enfants et d'une aire multisports, cette réalisation répondait à une forte attente en direction de notre jeunesse (enfants et adolescents), avec le désir pour l'équipe municipale de la faire bénéficier gratuitement d'équipements de loisirs de qualité. De nombreux visiteurs et utilisateurs ont investi cet espace depuis sa mise en service.

Le choix de l'emplacement de cette installation, entre la piscine municipale et les courts de tennis, en permet une utilisation ouverte et constante, tout en s'inscrivant dans une volonté d'amélioration globale du cadre de vie.

Entre le jardin d'enfants et l'aire multi jeux, une aire de pique nique et de repos a été aménagée pour les visiteurs, comprenant tables et bancs, ainsi que des toilettes.

Si les jeunes sont intéressés, la commission sports et culture envisage, en partenariat avec la société Agorespace (qui a conçu et installé ce bel équipement) de mettre en place des activités telles des tournois inter quartiers ou intercommunaux.

La Boule Lyonnaise

une association locale ouverte aux jeunes des écoles, aux handicapés de l'AJH, aux pays voisins Européens.....

L'Association la Boule Lyonnaise est en train de gagner toutes ses lettres de noblesse. Elle a obtenu cette année trois labels de qualité sur quatre... ses équipes ont obtenu des résultats qualifiants en championnats, des challenges ont été organisés avec les pays voisins Européens.... Félicitations aux bénévoles de l'association, et notamment à Mr DODO, pour leur investissement et leur ouverture sur l'extérieur...



Yann, vice champion de France de twirling bâton

Les 12 et 13 juin derniers, pour sa première participation en compétition nationale, le plus jeune athlète «Yann GARRIC», du haut de ses cinq ans et demi, a terminé 2^{ème} en finale du Grand Prix de France à Chilly Mazarin.

Cette place de vice champion de France clôture une saison exceptionnelle, où le travail régulier de ce petit garçon a porté ses fruits.

On peut espérer que Yann, pour la nouvelle saison 2011, continue sur sa lancée et nous fasse encore rêver à de plus belles victoires.



Roland Maymat

Piscine municipale

mieux assurer la surveillance et la sécurité, nous avons, conformément aux directives de Jeunesse et Sports, recruté deux maître nageurs et deux jeunes Rieumoises titulaires du BNSSA (brevet de sauveteur). Maîtres nageurs et surveillantes de baignade ont travaillé en alternance et en binômes pendant deux mois de manière à ce que le repos hebdomadaire de droit soit appliqué.

Un dossier est en cours de constitution pour être transmis à la Communauté de Communes du SAVES 31 en vue d'un éventuel transfert de l'activité à l'échelle de l'intercommunalité. Elaboré à partir du coût de fonctionnement et des données de fréquentation réelle prenant en compte le nombre de visiteurs et leur commune de résidence, il fait apparaître que la piscine de RIEUMES accueille de nombreux baigneurs des communes alentour bien au-delà du canton. Les groupes d'enfants pris en charge par les

CLAE et qui n'ont pas la chance de partir en vacances bénéficient d'avantages particuliers.

Il reste à évaluer précisément le coût de certains travaux de mises aux normes de la chaufferie et de recyclage de l'eau, dans la perspective d'une mise à disposition de la piscine de Rieumes à la Communauté de communes du SAVES, non seulement sur la période d'été mais également sur des périodes scolaires (juin, septembre). Dans la mesure où le projet serait réalisable, cela permettrait aux écoles de la communauté de communes du SAVES de pratiquer les cycles d'observations de natation règlementaires dans le cadre des programmes scolaires obligatoires. Affaire à suivre...

Claude ESTOURNES
N.B. plusieurs pêcheurs Rieumoises nous ont signalé la présence de quelques dauphins dans la piscine la nuit. Rumeurs ou réalités ? Une enquête est en cours...



La piscine municipale de Rieumes a ouvert ses portes, comme tous les ans, le 1er juillet, et les a fermées le 31 août. Les horaires d'ouvertures (10-12 h et 13h30-19h30) ont été légèrement modifiés et élargis pour le plus grand plaisir de nos amis baigneurs, les tarifs restant quant à eux inchangés par rapport à 2009 et 2008. Le principal changement par rapport aux années précédentes se situe au niveau de l'équipe de surveillance de baignade.

Vu la grandeur des bassins, et afin de



Le 1^{er} tour cycliste du canton...

Il s'est déroulé en partenariat avec le vélo club Fousserétois et les communes partenaires de Bérat, Rieumes et Savères le 20 juin dernier, avec un contre la montre le matin (à plus de 42 kms à l'heure de moyenne) et une épreuve en ligne de 90 kms l'après midi traversant les communes du canton... Les performances ont été remarquables malgré le vent...

Félicitations aux vainqueurs toutes catégories, et à tous les participants et organisateurs, ainsi qu'aux nombreux sponsors et au vélo club Fousserétois pour son organisation sans faille...



Une superbe réussite
Tour cycliste UFCKEP du Canton de Rieumes
Ce 1er tour du canton a été une réussite de par ses organisateurs, les communes partenaires, les bénévoles, les participants et les spectateurs. Les organisateurs et bénévoles ont travaillé de manière exemplaire pour offrir à tous les participants une expérience enrichissante et agréable. Les performances ont été remarquables malgré le vent...

Amicale 3^{ème} âge

L'Amicale du 3ème âge de Rieumes est une association de loi 1901 très active dont la vitalité n'a jamais faibli au fil de ces 31 années passées, preuve que les adhérents, de plus en plus nombreux, ont su apprécier la qualité des manifestations qui leur sont proposées.

En effet, du simple goûter aux repas dansants organisés pour marquer les moments importants de l'année, du simple voyage d'une journée aux séjours culturels organisés vers des destinations très lointaines parfois, des parties de belote et de scrabble aux lotos, il y en a pour tous les goûts et à tout moment de l'année.....

Ces moments de convivialité où l'on se retrouve pour faire la fête, danser, chanter «le temps des cerises ou montagnes Pyrénées», jouer, manger, voyager ensemble, permettent aux adhérents de se retrouver et de tisser de nombreux liens, d'entretenir et de cultiver l'amitié, de partager du bon temps tout simplement en oubliant les tracasseries de la vie... sur la piste de danse finies en effet les douleurs, et lors des repas festifs point de régime....

Bien sûr la réussite de ces manifestations ne s'est pas faite toute seule...



Sans l'implication des bénévoles qui se sont investis à tous les niveaux de l'association pour fédérer ces activités, et sans les valeurs qui les animent, de solidarité, de fraternité et de partage, le bilan ne serait pas ce qu'il est.

Félicitations donc à tous ceux qui continuent à œuvrer et à donner de leur temps pour que ces valeurs perdurent, car elles donnent du sens à la vie... ■

Christiane MAURY

Les aides indirectes de la commune aux associations...

Soutien financier mais aussi logistique... Bien sûr notre commune manque cruellement de stades et aussi de locaux pour loger toutes les associations, mais cette année nous avons pu ouvrir le 23^{ème} centre des restos du cœur, nous avons restauré la bascule et l'avons mise à disposition du club des randonneurs, nous avons amélioré l'état sécuritaire de la salle Héli Thézan pour les cours de musique et de peinture, nous avons augmenté la puissance électrique sur la rue du Pigeonnier qui regroupe le club house, la salle du pigeonnier, le boulodrome et la MJC, et nous avons fait en sorte de permettre à l'ensemble des associations qui l'ont demandé de bénéficier d'un créneau

au gymnase. Quelques coups de peinture par ci, y compris dans le gymnase, quelques aménagements par là... la réfection récente des terrains de sport, la prise en charge de certains frais de fonctionnement, notamment l'entretien de certaines salles par le personnel de service, par exemple le gymnase, les charges de chauffage, d'eau et d'électricité, tout s'additionne sur le budget communal, et s'ajoute à la subvention votée en conseil municipal, de même que la mise à disposition du matériel, des agents municipaux et des services de Rieumes infos pour toutes les manifestations. Ce soutien financier indirect fait partie de l'engagement permanent de la commune envers les associations...

Vote des subventions aux associations par les collectivités

Cet article a pour objet de rappeler les règles d'octroi des subventions aux associations.

La condition impérative de la légalité d'une subvention : l'intérêt public local

Une collectivité publique ne peut accorder une subvention que si l'association a un objet et une activité présentant un intérêt public local. La frontière est parfois aisée à tracer : l'aide ne peut naturellement pas être attribuée pour satisfaire un intérêt purement privé.

La décision d'octroi de la subvention

L'attribution d'une subvention ne constitue pas un droit pour les personnes remplissant les conditions légales pour l'obtenir. Aussi les associations doivent elles remplir certaines conditions pour pouvoir bénéficier d'une subvention

mais le fait qu'elles remplissent ces conditions ne leur garantit pas l'octroi de la subvention : la décision reste discrétionnaire et le refus n'a pas à être motivé.

C'est au Conseil Municipal qu'il revient de statuer sur la demande formulée par une association et de décider de lui octroyer, le cas échéant, une subvention. Ainsi une commune peut elle solliciter la transmission des statuts, de la déclaration en Préfecture, de la liste des membres du conseil d'administration et du bureau avec l'indication de leur situation professionnelle, des comptes financiers du dernier exercice, du budget de l'année en cours... Ces éléments seront autant d'informations qui permettent à la collectivité de mesurer, outre l'opportunité de l'aide, sa légalité

au regard de l'intérêt public local de l'activité subventionnée.

Le contrôle de l'usage des subventions

Toutes les associations qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenues de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée conforme de leur budget et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité.

La mairie de Rieumes a mis en place pour cette année un nouveau dossier de demande de subvention plus complet. Lors du vote du budget primitif de la commune le 9 avril 2010 le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une enveloppe globale pour les subventions aux associations de 75 000 €.



Monsieur Daniel AUDOUY, Chevalier de la légion d'Honneur, présent à toutes les cérémonies patriotiques, a été élevé le 14 juillet au rang d'Officier de la Légion d'Honneur... Félicitations Mr AUDOUY ...



Cérémonie du 8 mai Les enfants du collège ont chanté la Marseillaise



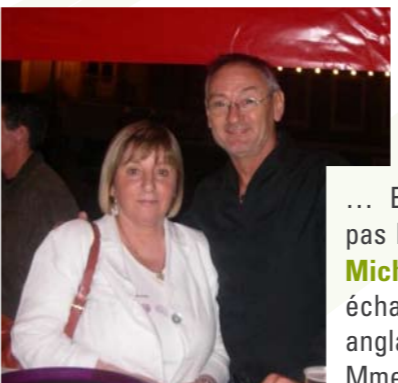
Course cycliste Alexandre ROUX, valeureux coureur et gagnant de la course cycliste lors de la fête à RIEUMES sur les...120 coureurs engagés...félicitations !!!

La fête locale a attiré beaucoup de monde en raison d'un programme de choix offert au public gratuitement ! feu d'artifice, orchestres de talent, Pierre Groscolas, Michael Jones....merci et bravo au Comité des Fêtes pour cette belle fête, malgré une baisse de la subvention municipale de près de 30% en trois ans...



Fête locale cérémonie au monument aux morts...

Hommage en direct à tous les morts et en particulier et notamment à ceux dont le nom est inscrit sur le monument aux morts



... Et pourquoi pas la photo de Michael Jones échangeant en anglais avec Mme le Maire !



Cérémonie du maquis de Rieumes Muret Une cérémonie émouvante en présence de nombreux participants...

Le montant global des aides sollicitées par les associations dépassant 100 000 €, un arbitrage a été nécessaire. Après examen attentif des dossiers par la commission, le conseil municipal en séance du 24 avril 2010 a diminué le montant de la subvention pour certaines d'entre elles dont le dossier n'était pas complet, et pour d'autres qui disposent dans leurs réserves de plusieurs années de subvention municipale, voire de plusieurs années de budget de fonctionnement.

Ainsi le conseil municipal a voté lors de cette séance 64760 € de subventions et depuis quelques aides exceptionnelles ont été attribuées pour des manifestations à caractère exceptionnel, par exemple des déplacements dans le cadre de championnats de France, sur justificatifs

de frais. A ce jour le montant total des aides attribuées s'élève à 69 860 €, ce qui laisse une petite marge pour toute nouvelle demande à caractère exceptionnel qui sera examinée et soumise au vote du conseil municipal. Une commission a été créée pour l'élaboration commune d'une charte des associations qui devrait être soumise au conseil municipal lors d'une prochaine session.

De plus toutes les conventions d'occupation de locaux seront remises à plat et signées en bonne et due forme. Le tissu associatif de notre commune est riche de quelques 68 associations, caritatives, patriotiques, culturelles, sportives, scientifiques, en charge d'animation locale, d'associations qui viennent en aide aux enfants malades et

à leurs familles, d'associations d'intérêt général. Grâce à l'engagement bénévole de leurs membres, ces associations permettent aux Rieumoises de pratiquer sur place de nombreuses activités sportives (danse, twirling, judo, tennis, etc.) et culturelles (musique, cinéma, chant choral, peinture, etc.), et de se retrouver dans des valeurs de partage et de solidarité. Elles s'adressent à des publics de tous âges, leur rôle majeur étant de créer du lien social. Elles peuvent être assurées que la municipalité est à leurs côtés pour les soutenir et les aider à vivre et à se développer.

Claude ESTOURNES, 2^{ème} adjoint.

QUELQUES INFOS sur LE BUDGET COMMUNAL

Le compte administratif 2009

Présenté lors du Conseil Municipal du 7 avril 2010 par Monsieur le Receveur Municipal, le compte administratif de la commune est excédentaire :

Section de fonctionnement : + 178 162,00 €

Section d'investissement : + 94 381,00 €

Soit un excédent cumulé de 272 543,00 €

Cet excédent est le plus important qu'ait pu dégager notre commune, depuis de nombreuses années, sans avoir recours à l'emprunt, mais tout en conservant un niveau d'investissement important (+/- 500 000,00 €).

Le budget primitif 2010 relatif aux investissements

Les dépenses investissements de 2010 sont en hausse et devraient atteindre +/- 1 000 000 €

La dépense « incontournable » reste le remboursement en capital des emprunts antérieurs et représente +/- 130 000 € en amortissement.

(+ 58 000,00 € au titre des intérêts et frais imputés sur les dépenses de fonctionnement, soit un total de 188 000,00 euros)

Les principales dépenses :

+/- 500 000 € seront celles relatives aux travaux de grosses réparations et de mises en conformité des bâtiments communaux :

- Médiathèque, Halle aux marchands, Trésorerie et ses annexes, Chapelle de l'Ormette, etc.

+/- 200 000 euros, seront celles relatives aux travaux de voirie et concerneront notamment :

- la réfection du chemin de Ronde, du chemin de Maroule, de la rue St Roch, de la rue de la Halle, de la rue du Docteur Mulé, de la rue Prosper Poncet, de la rue du 19 mars ainsi que le boulevard des Vignes.

- des travaux de mise en sécurité de la voirie communale (panneaux, passages piétons, zone 30, etc.)

+/- 70 000 €, seront celles relatives à la construction d'un columbarium et à une première tranche de travaux au cimetière (drainage des eaux de pluie, réfection des allées, etc.)

+/- 20 000 €, seront celles relatives aux travaux sur le patrimoine forestier

Certains de ces travaux ont fait ou font l'objet d'études par des cabinets spécialisés, en particulier toutes les grosses réparations ou travaux d'aménagement du patrimoine bâti.

Pour réaliser l'ensemble de ces travaux notre commune se trouve contrainte d'avoir recours à l'emprunt à hauteur de +/- 750 000, 00 €, à des taux heureusement bas de l'ordre de 2,9 % pour une durée de 15 ans, et a dû procéder à une augmentation des taux de la taxe d'habitation de 0,56 % et de la taxe foncière de 0,64 % afin de dégager un produit suffisant lui permettant d'être en capacité d'emprunter.

D'autre part cette augmentation fiscale a également été dictée par les interrogations de notre collectivité quant aux réformes de l'état sur la fiscalité et à leur impact futur sur l'équilibre budgétaire communal.

Malgré une baisse importante de niveau de la dette en 2008, stabilisée en 2009 grâce au non recours à l'emprunt, les marges de manœuvre dont dispose la commune restent toutefois toujours trop contraintes par la ressource fiscale limitée. Les taux communaux des trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties n'ont pas été augmentés ni en 2008, ni en 2009) et la ressource d'emprunt neutralisée par la faiblesse de l'autofinancement.

Les audits financiers, réalisés à notre demande, l'un par l'Agence Technique Départementale, l'autre par Mr le Trésorier, confirment ces points et les bons choix faits par la commune de Rieumes pour assurer une gestion saine de ses finances. Ces audits seront « actualisés » dans les prochains mois. ■

Gilles Dudognon 1^{er} adjoint aux finances



Les nouvelles du SIVOM de la BURE

Les élus du SIVOM de la Bure ont voté des décisions importantes pour les écoles de Rieumes lors des derniers conseils syndicaux, en particulier l'extension de l'école élémentaire sur son site actuel.

Pour les élus ce chantier était la priorité des priorités : préfabriqués très vétustes, conditions de travail difficiles pour les enfants et pour les professeurs, avis défavorables des commissions de sécurité avec fermeture de certains locaux par arrêté, froid l'hiver, chaud l'été, équipements déficients, planchers troués et toits dégradés entraînant d'importantes dépenses, manque de place, etc. Pour Christiane MAURY, Présidente du SIVOM de la Bure et ancienne enseignante, il était urgent de faire, car d'aussi mauvaises conditions de travail, en soi déjà inacceptables, peuvent même dans une certaine limite influencer sur les résultats des écoliers...

Après une consultation des parents d'élèves et des équipes enseignantes consécutive au rapport d'un architecte conseil du CAUE proposant 2 scénarii, il a été décidé de construire ce nouveau bâtiment de 8 classes avec ascenseur dans le prolongement de l'ancien, et de les faire communiquer par une passerelle au 1er étage permettant ainsi l'accessibilité aux personnes handicapées aux deux bâtiments. A terme ce nouveau bâtiment avec vue sur le stade remplacera les préfabriqués, et libèrera l'espace nécessaire pour une deuxième cour.

Outre ces projets qui représenteront un investissement important pour les onze communes adhérentes à la compétence scolaire au SIVOM de la Bure, des sommes ont été consacrées à l'achat d'ordinateurs pour rééquiper entièrement la salle informatique de l'école élémentaire, et au remplacement de matériel de la cantine scolaire. Les crédits pédagogiques ont par ailleurs augmenté et quelques travaux d'accessibilité se profilent sur l'école maternelle.

Tarifs de restauration scolaire et d'accueil périscolaire : Les tarifs de restauration scolaire restent inchangés cette année, seuls augmentent pour les familles les tarifs de l'AIC (animation interclasse) et de l'ALAE (prise en charge des enfants le matin et le soir par la MJC). Lors du dernier conseil syndical les élus du SIVOM ont validé les nouveaux tarifs proposés par la MJC et destinés à compenser en partie la baisse de subvention de la CAF prévue dès la rentrée prochaine. Un courrier a été adressé aux familles, et une réunion est programmée pour expliquer les incidences de la nouvelle réforme de la Caisse d'allocations familiales.

Cette augmentation reste cependant relativement modérée pour les familles, se situant pour l'AIC entre 2 et 3 € par mois d'école pour un enfant. Il est essentiel de maintenir ce service d'animation entre midi et deux heures, bien plus épanouissant pour eux qu'une simple garderie, pour les enfants dont les journées d'école sont parfois extrêmement longues.

Il est prévisible que l'année scolaire 2010-2011 soit rendue un peu difficile en raison des travaux, et de la réorganisation des services qui va en découler, mais gageons que la perspective de locaux neufs pour l'accueil des enfants à la rentrée 2011 incitera chacun à la compréhension et à la patience...

SIVOM news...
Avant la fin de l'année les bureaux du SIVOM de la Bure vont déménager vers la mairie... Marie Jo sera toujours à votre écoute pour les écoles, la cantine et la MJC, et Nathalie continuera à s'occuper des travaux....

Travaux...

Mais aussi...

- Schéma communal d'assainissement en cours....
- PADD au prochain conseil municipal...



Les chiens assis et le toit de l'immeuble des Prunus sont restaurés



Le toit de la chapelle de l'Ormette est réparé



La tranche d'assainissement du Houns de la Costo et de la Fontagnères est terminée (photo du poste de relevage)



jardin d'enfants et aire multi-sports

L'insonorisation de la salle du conseil municipal était nécessaire...



La bascule est devenue le bureau des « randonneurs », une fois achevé l'aménagement intérieur et remplacées les menuiseries...

à Louis RMAILHO,
résistant déporté (8 mai 2010)

Monsieur Louis RMAILHO est né à Rieumes, au quartier de l'Espérès, le 15 octobre 1922.

En 1942 la zone sud est envahie par les troupes allemandes. Il apprend alors que le gouvernement a décidé d'envoyer la classe de 1942 en Allemagne, pour relever les prisonniers de guerre et leur permettre de rentrer chez eux.

Volontaire pour transiter par Paris, il est accueilli dans une auberge de jeunesse que les Allemands ont réquisitionnée pour y loger les volontaires en transit.

Interpellé par le chef d'auberge parce qu'il n'a pas vraiment l'air décidé à rejoindre l'Allemagne, **il lui est proposé de rejoindre un maquis en Savoie, ce qu'il accepte sans hésitation.**

Le 30 mars 1944, alors qu'il se trouve à Chambéry, la Gestapo débarque au pensionnat pour un contrôle d'identité. Un officier Allemand lui demande : « tu connais CLOT ? » Devant sa réponse négative, il est conduit à la caserne qui abrite les services de la GESTAPO.

A peine arrivé, il rencontre un jeune balayeur qui s'appelle CLOT, balayeur dans l'auberge à Paris où il logeait auparavant. Obligé d'admettre qu'il s'est enfui vers la Savoie pour éviter de partir en Allemagne, **Louis est mis au cachot et interrogé...** il remarque un journal et découvre que CLOT a été exécuté.

Enchaîné, Louis est jeté dans un train empli d'hommes, femmes et enfants juifs, gardé par des Allemands en armes.

Louis RMAILHO et 2000 ou 2500 détenus, sont entassés par 100 ou 120 dans des wagons à bestiaux... Beaucoup meurent asphyxiés ou piétinés, d'autres arrivent quasiment paralysés à destination, sous la neige, **en mai 1944 à Buckenwald**, au bout d'un voyage de 167 heures en wagon fermé, sans nourriture.

Chacun se rue sur des portes d'eau. Emmenés nus vers des salles de douches, ils sont désinfectés, tondus, et **Louis RMAILHO** reçoit un uniforme rayé portant le matricule F - 51718 cousu sur la veste. Dès cet instant, il n'est plus qu'un numéro parmi des milliers d'autres. Il faut apprendre et mémoriser ce numéro en allemand, afin de répondre sur le champ à tout appel.

Il est devenu un déporté interné, et il est

dirigé vers le camp de la quarantaine, sous des toiles de tentes dans lesquelles campent environ 700 détenus. La nuit nul n'a le droit de se lever, sauf à risquer d'être tiré comme du gibier.

Les repas sont composés d'une gamelle de soupe maigre, mais il faut à longueur de journée transporter des pierres qui servent à empierrer le camp. **Pierres, pioches, Kilomètres à pied, terrassements de lignes ferroviaires, estomac vide, tel est le lot quotidien....et il est difficile de tenir debout.**

Vers la fin du mois de juillet, les SS emmènent les prisonniers dans le camp de Dora. 15000 internés travaillent à construire des fusées téléguidées de 14 m de long et 2m de diamètre, qu'ils envoient sur les villes du Sud-Est de l'Angleterre jusqu'à Londres. Les équipes travaillent de 5 h du matin jusqu'au crépuscule, avant d'aller dormir dans des cases dans lesquelles il est difficile de s'allonger.

En décembre 1944, Mr RMAILHO contracte sur des plaies une infection et il subit une intervention chirurgicale, avec un couteau, sans anesthésie. Puis une infection de la peau se développe et il est conduit dans le **camp des contagieux**. Il y reste un mois et demi, et en sort par miracle, puisque moins de 1% des déportés qui entrent dans ces campements en ressortent vivants.

Le travail forcé reprend en février 1945. Vers le début avril Nordhausen est bombardé. Le 4 avril les Allemands évacuent le camp par le train, en direction de l'Autriche. Pourtant les Américains ne bombardent pas le camp de Dora, sans doute pour en récupérer les installations.

Le 12 avril à l'aube, à l'appel des matricules est annoncée la distribution de pain, mais cette distribution ne vient pas, ni le 13 ni le 14. Les sentinelles SS ont été remplacées par des Hongrois. A 8 heures un char arrive à vive allure, précédant des voitures avec des haut parleurs qui annoncent en plusieurs langues : «vous êtes libérés des Allemands qui n'ont plus aucun droit sur vous. Nous occupons le terrain et nous allons vous aider à rentrer chez vous.»

Les Canadiens s'occupent des blessés et des malades, et distribuent des biscuits. Comme ils sont bons !

Les camions anglais approvisionnent les troupes en armes, munitions et autres matériels, et l'évacuation commence lentement, en amenant 25 à 30 internés par camions.

Mr RMAILHO retrouve sa dignité d'homme libre ; son n° de matricule n'étant plus qu'une preuve de l'infamie subie et partagée. Des vêtements civils sont distribués dans des sacs en papier, et il monte dans le train le ramenant vers la France dans un wagon de voyageurs où deux repas par jour sont servis. Il est heureux, même si le wagon n'a plus de vitres et même si il neige à l'intérieur...

Le 2 mai à l'aube il arrive à la gare Matbiau. Puis à la gare Roguet, il croise et interpelle des permissionnaires Rieumoises qui ont joué au rugby avec lui notamment Bruno ZASSO, qui lui donne quelques effets pour se présenter devant son épouse sous un meilleur aspect.

Le retour à la maison est difficile. Au début il ne mange guère, boit beaucoup d'eau, ne dort pas. Après quatre jours, il reprend un régime plus régulier, et gagne 18 kilos en un mois.

Le 8 mai 1945, en tenue de déporté interné, il participe à **l'hommage aux morts de cette affreuse guerre** ; il tient un drapeau tricolore, heureux que **sa patrie retrouve sa liberté et ses valeurs républicaines.**

Le 31 janvier 1959, il reçoit la médaille militaire et la **Croix de Guerre.**

En mars 1979 il est fait **Chevalier de la Légion d'Honneur.**

Le 8 mai 2010, il reçoit le **diplôme d'Honneur des Combattants de l'Armée Française 1939-1945** délivré par Mr Hubert Falco, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, et la **médaille d'Honneur de la ville de RIEUMES**, en reconnaissance de son action pour la France... ■

Directeur publication : C.Maury
Conception/réalisation : S.Calley
Crédit photo : Mairie, Rieumes Info
Imprimé en 1500 exemplaires par
l'imprimerie Cucuron à Samatan